

La rougeole est une **maladie virale extrêmement contagieuse** se transmettant par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. Elle touche toutes les classes d'âge de la population et peut entraîner de graves complications, parfois mortelles.

Depuis l'année 2017, une **augmentation du nombre de cas de rougeole** déclarés est observée en Ile-de-France. Cette augmentation a été d'autant plus importante en 2018, année au cours de laquelle 10 fois plus de cas ont été déclarés qu'au cours des années 2013 à 2016 (Figure 1).

Cette augmentation, également observée dans d'autres régions françaises, est principalement liée à une **vaccination insuffisante de la population**. En 2017, on estimait à 85,4 % la population de la région ayant reçu les deux doses recommandées (80,3 % France entière) alors que seule une couverture vaccinale à 95 % pourrait permettre d'éliminer la maladie.

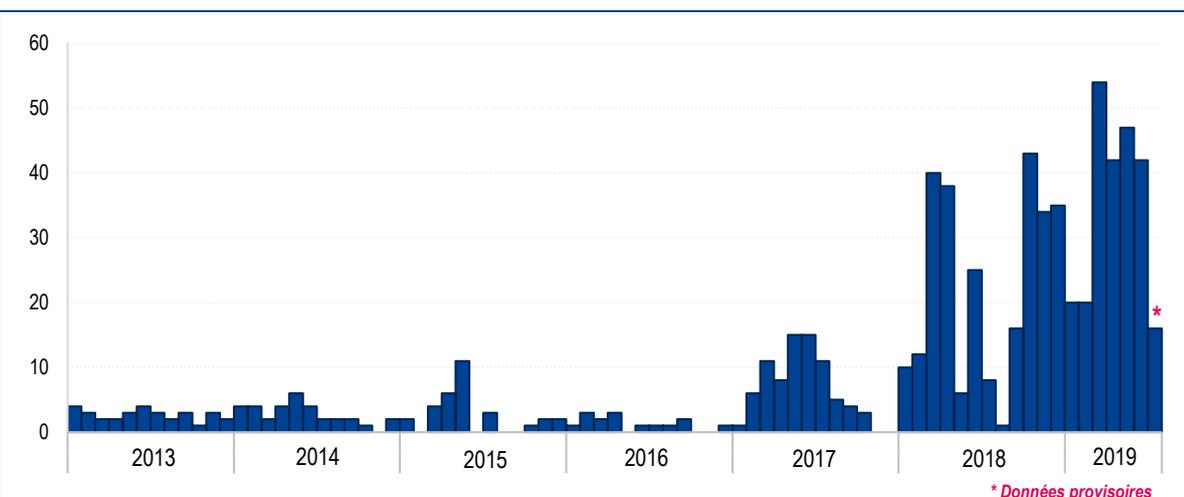


Figure 1 : Nombre de cas déclarés chaque mois en Ile-de-France entre le 1^{er} janvier 2013 et le 05 juillet 2019 (Source : Base de données des maladies à déclaration obligatoire de Santé publique France)

Professionnels de santé :

La rougeole fait partie des **maladies à déclaration obligatoire**.

Tout cas de rougeole, suspecté ou confirmé, doit être **signalé immédiatement** au moyen de la fiche de notification ([téléchargeable ici](#)) ou par tout moyen approprié (téléphone, mail, télécopie) à la plateforme de veille et d'urgence sanitaire de l'ARS Ile-de-France **sans attendre les résultats biologiques**.

Téléphone : 01.44.02.06.79 ou 0.800.811.411 / Télécopie : 01.44.02.06.76

Email : ars75-alerte@ars.sante.fr

L'instruction DGS du 28 septembre 2018 précise la conduite à tenir autour d'un ou plusieurs cas de rougeole et en situation épidémique (fiches techniques du guide en annexe à l'instruction, [disponible ici](#)).

POINTS CLÉS (Période du 01/01/2019 au 05/08/2019)

- 242 cas déclarés dans la région depuis le 1^{er} janvier 2019 (contre 220 au 08/07/2019)
- 109 cas hospitalisés (45 %) dont 8 en réanimation
- 38 formes compliquées, dont 24 pneumopathies
- 83,9 % des cas survenus chez des cas non ou mal vaccinés
- 3 collectivités et un centre hospitalier ont été touchés par des cas groupés dans la région

Les données présentées ci-après synthétisent les signalements de cas de rougeole ayant fait l'objet d'une déclaration obligatoire (DO) en Ile-de-France depuis le 1^{er} janvier 2019, à la date d'analyse (05/08/2019). Les cas de rougeole post-vaccination ainsi que les cas ne répondant pas aux définitions de cas de la rougeole ont été exclus de cette analyse.

Depuis le 1 ^{er} janvier 2019 :	Effectifs	%
Nombre de cas	242	-
Dont cas hospitalisés	109	45 %
Dont formes compliquées	38	15,7 %
Dont admis en réanimation	8	3,3 %
Données démographiques		
Sex-ratio (H/F)	1,2	-
Cas de moins de 5 ans	84	34,9 %
Cas de 5 à 15 ans	23	9,5 %
Cas de plus de 15 ans	134	55,6 %
Age médian	20	-
Statut vaccinal (cas de plus de 18 mois nés après 1980)		
Non vaccinés	80	64,5 %
Vaccinés 1 dose	24	19,4 %
Vaccinés 2 doses	18	14,5 %
Vaccinés nombre de doses inconnu	2	1,6 %

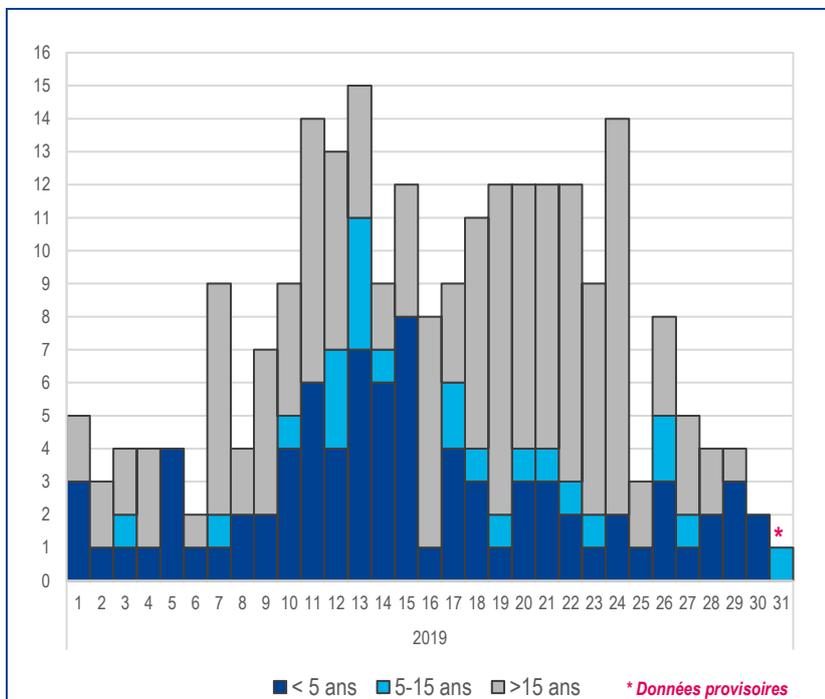


Figure 2 : Nombre de cas de rougeoles déclarés chaque semaine en Ile-de-France depuis le 1^{er} janvier 2019 (Source : base de données MDO, données au 05/08/2019)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, 242 cas de rougeole ont été déclarés en Ile-de-France (contre 220 au 08/07/2019) : 37 à Paris (15,4 %), 9 dans la Seine-et-Marne (3,7 %), 21 dans les Yvelines (8,7 %), 23 dans l'Essonne (9,5 %), 29 dans les Hauts-de-Seine (12 %), 59 en Seine-Saint-Denis (24,5 %), 37 dans le Val-de-Marne (15,4 %) et 26 dans le Val d'Oise (10,8 %).

En moyenne 7,8 cas sont déclarés chaque semaine depuis le début de l'année (min. = 1 ; max. = 15) (contre 5 en 2018, min. = 0 ; max. = 16). Le nombre moyen de cas déclarés chaque semaine est en diminution dans la région (8,4 au 08/07/2019).

Trois collectivités touchées par des cas groupés ont été identifiées dans la région depuis le début de l'année. Il s'agit d'une crèche dans le Val d'Oise (8 cas), d'un collège dans les Yvelines (6 cas) et d'une crèche en Seine-Saint-Denis (5 cas). Un centre hospitalier a également été concerné.

PRÉCONISATIONS

En cas de suspicion de rougeole

Rappeler les **mesures d'hygiène barrière** à mettre en place pour limiter la contagiosité : port d'un masque, confinement à domicile (évacuation du cas de toute collectivité pendant toute la période de contagiosité, c'est-à-dire jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption), repérer les sujets contact à risque de faire une rougeole grave (femmes enceintes, enfants de moins de un an, personnes atteintes de maladies entraînant une diminution des défenses immunitaires).

Autour d'un cas de rougeole

Vacciner les sujets contacts réceptifs (non vaccinés 2 doses) âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contagement. Mettre en place une **prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes** par voie veineuse dans les 6 jours suivant le contagement, principalement chez les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, chez les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les 72h ainsi que chez les personnes à risque.

CRITÈRES DE SIGNALEMENT DE LA ROUGEOLE

Critères cliniques : Fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ ET éruption maculo-papuleuse ET conjonctivite OU coryza OU toux OU signe de Köplik.

Critères biologiques : Détection (en l'absence de vaccination dans les deux mois précédant le prélèvement) d'IgM spécifiques de la rougeole OU séroconversion OU élévation de 4x au moins du titre des IgG sériques entre la phase aiguë et la phase de convalescence OU détection du virus par PCR OU culture positive.



POUR ALLER PLUS LOIN

Situation de l'épidémie au niveau national : [Santé publique France](#)

Page thématique de l'ARS Ile-de-France : www.iledefrance.ars.sante.fr

Informations sur le vaccin et la vaccination : [Base de données publiques des médicaments](#), www.vaccination-info-service.fr

Remerciements : ARS, réseaux de médecine ambulatoire, services d'urgences du réseau Oscour®, associations SOS Médecins, laboratoires, CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.

Retrouvez nous sur : www.santepubliquefrance.fr

Twitter : @sante-prevention

Responsable : Agnès Lepoutre

Diffusion
Santé publique France Ile-de-France
Tél. 01.44.02.08.16
cire-idf@santepubliquefrance.fr